



R. Pudal, Retour de flammes. Les pompiers, des héros fatigués? Paris, La découverte, 2016, coll. "L'envers des faits".

Lionel Zevounou

► **To cite this version:**

Lionel Zevounou. R. Pudal, Retour de flammes. Les pompiers, des héros fatigués? Paris, La découverte, 2016, coll. "L'envers des faits".. Droit et Société: Revue internationale de théorie du droit et de sociologie juridique, 2018. hal-01708423

HAL Id: hal-01708423

<https://hal.science/hal-01708423>

Submitted on 18 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lu pour vous

Romain Pudal, *Retour de flammes. Les pompiers, des héros fatigués ?*, Paris : La Découverte, 2016, coll. « L'envers des faits », 180 p.

Compte rendu par Lionel Zevounou (Université Paris Nanterre)

Sociologue, chercheur au CNRS, Romain Pudal est l'auteur d'une monographie qui propose un regard sociologique sur le métier de sapeur-pompier, profession exercée aussi par l'auteur comme volontaire depuis 2002. Épuré du jargon conceptuel traditionnel, l'ouvrage ne transige en rien avec les exigences du travail sociologique : il n'est qu'à voir pour s'en convaincre, le mode d'enquête ethnographique de plus en plus utilisé dans les sciences sociales en France¹ et le souci de distanciation critique dont fait preuve l'auteur à l'égard de son objet. En somme, si l'ouvrage est écrit par l'un d'entre eux, on perçoit très bien qu'il n'est pas destiné qu'aux sociologues.

L'ambition est affirmée dès l'introduction : faire entrer le lecteur dans ce milieu socioprofessionnel généralement mythifié des sapeurs-pompiers. Celui-ci se rend progressivement compte que ce milieu, qui peut apparaître familier, reste au fond très étrange. Le regard de sociologue – on en revient à la méthode – qu'il porte sur son terrain peut être qualifié de « charité scientifique ». C'est aussi l'une des forces du livre. L'auteur écrit à ce propos : « *Je n'avais pas envie d'en devenir le chroniqueur, en racontant l'envers du décor tout en tirant des profits symboliques d'une mise en scène de soi narcissique. Le monde social n'est pas un zoo où l'on se promène pour écrire ses articles et se faire mousser* » (p. 6-7). Cette remarque s'approprie l'acquis de travaux de sciences sociales sur les dangers qui guettent le regard du sociologue

¹ Par exemple, Nicolas Jounin, *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris : La Découverte, 2009, coll. « Sciences humaines et sociales »,

lorsqu'il analyse les classes populaires. Bourdieu, Hoggart, Passeron et Grignon² rappellent que ce regard doit se garder autant d'une empathie excessive que d'un mépris de classe marqué par une posture narcissique, comme le rappelle Romain Pudal. Mais il y a plus. Le travail de l'auteur est aussi fondé sur le principe de « charité scientifique »³, parce qu'il a précisément pris une tournure sociologique sous le regard d'autres collègues sociologues. Quelques lignes rédigées dans l'introduction sont éclairantes à cet égard (p.9-10) : l'auteur explique que, « *pendant longtemps, [il] ne s'est pas considéré comme un sociologue des pompiers, mais bien comme un pompier à part entière* ». L'univers professionnel des pompiers dans lequel a évolué l'auteur, n'a été transformé en objet sociologique que par la suite, à la faveur de discussion avec d'autres collègues. S'il fallait encore s'en convaincre, ces quelques lignes mettent à mal l'idée caricaturale d'une neutralité axiologique souvent mal comprise en sciences sociale. Le choix de l'objet du chercheur n'est jamais neutre du contexte social dans lequel il évolue⁴. On peut se risquer à dire ce faisant que Romain Pudal n'a pas choisi son terrain, c'est au contraire le terrain qui s'est imposé à lui au regard des aléas de sa trajectoire professionnelle.

Revenons au livre proprement dit. Composé de cinq chapitres, il fournit aussi un glossaire du jargon de la profession de sapeur-pompier (p.168). Car ce métier est un métier éminemment technique, alliant savoir-faire, maîtrise de soi et savoir-vivre en communauté. Plusieurs propositions fortes ressortent du livre, dont quelques-unes seulement pourront être mentionnées ici. En premier lieu, et comme Romain Pudal le rappelle lui-même, le corps des sapeurs-pompiers n'est pas aussi hétérogène qu'on pourrait le penser de prime abord. L'activité de ce service public régalién traduit : « *l'engagement (...) des classes populaires au service des populations les plus fragilisées* » (p. 7). Ce fait interroge l'un des mythes fondateurs du concept de service public à la française : joue-t-il encore le rôle de mixité sociale qu'on veut bien lui prêter si sou-

² Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire. Misérabilisme en sociologie et en littérature*, Paris : Seuil/Gallimard, 1989, coll. « Hautes études »,

³ C'est nous qui introduisons cette notion afin de souligner l'approche de l'auteur qui applique à la motivation des acteurs examinés une présomption de rationalité.

⁴ Sur cette question : D. Naudier, M. Simonet (dir.), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La découverte, 2011, coll. « Recherches », p. 5-21.

vent ? Et en quel sens ? La redéfinition du métier de sapeur-pompier dans une direction allant de plus en plus vers la gestion de la « misère sociale » au détriment d'interventions plus traditionnelles constitue-t-elle un facteur aggravant du désengagement des classes aisées au service des populations les plus fragilisées ? C'est une question difficile à laquelle l'auteur tente d'apporter des éléments de réponse pertinents (p. 50-60). Parmi ces réponses, l'idée selon laquelle les évolutions du service public ne se font pas seulement sous l'influence des discours managériaux apportés depuis la fin des années 1990 en France. Une telle évolution tient aussi à la structure plus générale de la société, en sorte que, comme l'illustre le corps des sapeurs-pompiers, il serait pertinent de confronter le capital symbolique des différents corps de l'administration aux rapports de classe existants. L'idéologie égalitaire sous-jacente au concept doctrinal de service public a en effet tendance, chez les juristes, à « naturellement » immuniser la fonction publique de l'influence de ces différents rapports de classe à quoi il faudrait ajouter de genre et de race.

L'auteur décortique en second lieu l'éthos sous-jacent au milieu socioprofessionnel des pompiers (chapitre 3). Ce point appelle des observations intéressantes au regard de certains débats actuels en droit public français. La défiance à l'égard du politique est de plus en plus propice en droit, aux débats sur la déontologie du fonctionnaire, les conflits d'intérêts auxquels il serait potentiellement exposé quand il ne lui est pas rappelé ses obligations par la voie de la jurisprudence ou des usages. La lecture de l'ouvrage interroge cette réactualisation du thème de la « déontologie » : n'intéresse-t-elle au final que la haute fonction publique et le Parlement ? Le milieu des pompiers semble, en effet, jusqu'à présent relativement épargné par les questions de déontologie. Faut-il y voir ici encore une explication en termes de classe sociale ? La lecture de l'ouvrage de Romain Pudal incite plutôt à revisiter cette thématique par une approche pluridisciplinaire incluant le droit et les politiques publiques.

« Un service public sous tension » (p. 95-115) constitue l'un des chapitres qui retient le plus l'attention du juriste. La baisse des budgets, la crise des vocations ou encore l'application de politiques néomanagériales constituent des phénomènes désormais bien connus grâce aux travaux menés dans le domaine des politiques publiques⁵. Peu de choses en revanche

5 On pense bien sûr aux travaux de Philippe Bezès cités par l'auteur.

ont été dites sur la mise en concurrence progressive des agents par la différenciation de leurs statuts. Cette mise en concurrence s'opère bien souvent par l'instauration d'une précarisation de fait. Ainsi existe-t-il dans le milieu des sapeurs-pompiers des titulaires et des « volontaires ». Cette différence se matérialise par la création de multiples formes juridiques : contrats à durée déterminée de droit public, « contrats saisonniers », service civique, etc. Cette mosaïque de régimes juridiques modifie en profondeur le travail du corps des sapeurs-pompiers et sans doute aussi, dans une certaine mesure, la cohésion du corps. Des titulaires précédemment assimilés au statut de militaire (Paris, Marseille) sont contraints, après plusieurs années d'intense activité, de repasser les concours de la fonction publique territoriale pour devenir pompiers professionnels, tout en sachant que les rémunérations varient selon les départements, le taux horaire de la vacation étant déterminé par arrêté. Il n'est pas rare que ces titulaires soient dirigés par des pompiers volontaires. Et ces mêmes pompiers volontaires, parce qu'ils aspirent à la sécurité de l'emploi, font face à la pression tacite consistant à maintenir leur niveau de disponibilité et d'entraînement physique. Si ces différents statuts ne sont pas inconnus des juristes, on constate une tendance à la massification de la précarisation du métier de sapeur-pompier.

Il y a dans cette mise en concurrence des statuts quelque chose qui, quand on prend la peine d'y réfléchir, s'apparente à une forme de destruction méthodique de la cohésion autant que de la qualité des services publics, au profit d'une recherche supposée de rentabilité. Si cette tendance n'a rien de nouvelle, l'auteur a le mérite d'en révéler les ressorts. On pourrait en dire autant d'autres grands services publics, la justice et ses « petites mains », l'armée et ses « volontaires » et bien sûr l'Université et ses multiples « vacataires » de toute sorte (enseignants, administratifs, chercheurs, etc.) Les mots « volontaires », « bénévolat », « service civique » ne servent souvent qu'à masquer une nouvelle forme de travail déguisé, dont se font l'écho des travaux complémentaires de ceux de Romain Pudal⁶. Le coût humain et social de cette politique managériale appliquée dans la fonction pu-

6 Sur cette question on renvoie par exemple à : John Krinsky et Maud Simonet, *Who Cleans the Park? Public Work and Urban Governance in New York*, Chicago : The University of Chicago Press, 2017 ; Maud Simonet, *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris : La dispute, coll. « Travail et salariat », 2010.

blique française depuis plus de dix ans, mérite d'être détaillé plus avant dans le sillage des travaux de l'auteur. On peut d'ores et déjà en deviner les effets autant que les formes juridiques : harcèlement moral, restructuration permanente des services déconcentrés de l'État dans les territoires (DIRECCTE⁷), condamnation de pratiques administratives *contra legem*, à l'instar de ce jugement du tribunal administratif de Strasbourg rappelant que le versement d'allocations chômage ne peut souffrir aucune contrepartie⁸. L'Europe ne peut éternellement être comptable de la destruction du service public à la française : la fascination des élites administratives envers la nouvelle gestion publique y contribue tout autant.

⁷ DIRECCTE : Directions régionales des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi

⁸ TA Strasbourg, 5 oct. 2016, Préfet du Haut-Rhin, 4e ch., n°1601891.